

Tribunal des anciens combattants (révision et appel) Plan ministériel de 2026-2027



L'honorable Jill McKnight, C.P., députée
Ministre des Anciens Combattants et ministre
associée de la Défense nationale



© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, 2026

Numéro de catalogue : V96-5F-PDF

ISSN 2371-7270

Aussi disponible en français sous le titre : Plan ministériel 2026-2027 - Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Tribunal des anciens combattants (révision et appel) Plan ministériel de 2026-2027

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message du président](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle : Appels](#)
 - [Services internes](#)
- [Considérations à l'échelle du ministère](#)
 - [Priorités gouvernementales connexes](#)
 - [Principaux risques](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État des résultats condensé prospectif](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent plan ministériel précise les priorités, les plans et les coûts associés du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel) (TACRA) au cours des trois exercices à venir.

Les plans sont axés sur les priorités énoncées dans la [lettre de mandat](#), ainsi que sur la [vision, la mission, la raison d'être](#) et le [contexte opérationnel](#).

Principales priorités

Le TACRA a défini les grandes priorités suivantes en 2026-2027 :

- Accès à la justice
- Productivité
- Innovation
- Personnel

Examen exhaustif des dépenses

Le gouvernement s'engage à limiter la croissance des dépenses opérationnelles quotidiennes afin de réaliser des investissements qui favoriseront la croissance économique et dont bénéficiera la population canadienne.

TACRA n'a pas de réductions prévues dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses.

TACRA respectera toutefois l'esprit de l'examen en procédant comme suit :

- Limiter les embauches en évaluant soigneusement la nécessité de pourvoir les postes vacants.
- Évaluer l'impacts opérationnels de la cessation des postes à durée déterminée à la fin du contrat.
- Évaluer la nécessité des affectations intérimaires internes et externes, et les approuver lorsqu'elles sont essentielles au maintien des opérations essentielles.
- Prioriser les initiatives de formation essentielles qui offrent la plus grande valeur au Tribunal.

Le présent plan ministériel tient compte de ces mesures.

Faits saillants du TACRA en 2026-2027

Guidé par ces priorités, le Tribunal s'efforce de fournir aux vétérans et à leurs familles des audiences et des décisions de qualité en temps opportun. En 2026-2027, le Tribunal mettra en œuvre les nouvelles initiatives suivantes qui répondent à ces priorités :

- Ajouter un nouvel indicateur de résultats ministériel pour mesurer les délais d'exécution des décisions de réexamen, ce qui renforce ainsi l'engagement du Tribunal en matière de transparence.
- Chercher à créer un centre de ressources numériques pour que tous les membres aient accès aux renseignements pertinents dans un emplacement centralisé, ce qui réduirait le temps de recherche et augmenterait la productivité.

En 2026-2027, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le TACRA sont de 23 079 330 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 200.

Résumé des résultats prévus

Le tableau suivant résume les résultats que le ministère prévoit d'atteindre en 2026-2027 dans ses principaux domaines d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle : Appels

Tout ce que le Tribunal fait dans le cadre de sa responsabilité essentielle vise à fournir aux vétérans et à leur famille des audiences et des décisions de qualité en temps opportun. En 2026-2026, le Tribunal se concentrera sur les priorités suivantes pour atteindre ces résultats :

- veiller à ce que les audiences et les décisions soient accessibles à tous en temps opportun;
- tenir des audiences efficaces et de grande qualité;
- maintenir une culture d'innovation et d'amélioration continue; et
- favoriser une organisation saine et sécuritaire qui tient compte de la diversité et de l'inclusion.

Dépenses prévues : 23 079 330 \$

Ressources humaines prévues : 200

Des renseignements supplémentaires sur les [appels](#) se trouvent dans le plan complet.

Pour obtenir des renseignements complets sur les dépenses prévues et les ressources humaines du Tribunal, consultez [Dépenses et ressources humaines prévues](#).

Message du président



Christopher J. McNeil

Président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

C'est avec une grande fierté que je présente le plan ministériel 2026-2027 du Tribunal des anciens combattants (révision et appel), qui décrit comment nous prévoyons d'atteindre nos objectifs stratégiques et nos priorités pour l'année à venir. Notre travail continue d'évoluer et l'année à venir sera marquée par des progrès sur trois fronts principaux : l'amélioration du processus d'appel, l'amélioration de la qualité des audiences et des décisions et l'investissement dans les personnes qui rendent notre mandat possible.

Le Tribunal s'appuiera sur les améliorations récentes pour rendre le processus d'appel plus efficace et plus facile à naviguer. Avec un nombre plus grand de membres temporaires en place, financés dans le cadre du budget de 2023, nous poursuivrons nos efforts pour tenir davantage d'audiences et réduire les délais d'attente pour les vétérans. Parallèlement, nous continuerons à moderniser notre façon de travailler en utilisant les données et les analyses pour gérer la charge de travail, en améliorant les processus afin d'éliminer les retards, en numérisant les documents et en explorant l'automatisation ainsi que de nouveaux outils qui nous aident à préparer les dossiers plus efficacement.

Nous restons déterminés à fournir des audiences et des décisions de grande qualité et continuerons d'investir dans la formation du personnel et des membres, en renforçant les connaissances essentielles et les compétences décisionnelles, tout en élargissant nos outils

d'apprentissage en ligne afin de mieux soutenir l'intégration. Nous continuerons également à approfondir notre engagement auprès des vétérans et des intervenants dans l'ensemble du pays, en veillant à ce que les vétérans disposent d'informations claires et accessibles sur le processus d'appel et sur ce qu'ils peuvent attendre du Tribunal.

Enfin, notre succès dépend de notre personnel. Au cours de l'année à venir, nous continuerons à bâtir un milieu de travail respectueux, diversifié, inclusif et accessible. Cela comprend la mise en œuvre de notre plan d'action en matière de diversité et d'inclusion, l'application de notre plan d'action en matière d'accessibilité 2025-2028, le renforcement des pratiques de recrutement et de dotation en personnel et la promotion des occasions d'apprentissage qui favorisent la sensibilisation culturelle, la santé mentale, l'équité et le langage clair et simple. En aidant le personnel et les membres à perfectionner leurs compétences et en favorisant une culture organisationnelle positive et stimulante, nous renforçons les fondements qui nous permettent de servir efficacement les vétérans.

Ensemble, ces engagements permettront au Tribunal de continuer à tenir des audiences dans les délais impartis et dans le respect et à rendre des décisions équitables et rédigées dans un langage clair, au service de ceux qui ont servi le Canada. Nous restons profondément attachés à cette responsabilité, et je me réjouis des progrès à venir.

Christopher J. McNeil

Président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle : Appels](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle : Appels

Dans cette section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)

- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Fournir un programme indépendant de révision et d'appel des décisions rendues par Anciens Combattants Canada à l'égard des prestations d'invalidité; s'assurer que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes, les membres de la Gendarmerie royale du Canada et leur famille reçoivent les prestations d'invalidité liée au service auxquelles ils ont droit.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine « bonne gouvernance » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), plus particulièrement, à l'indicateur « Confiance en l'accès à un système de justice juste et équitable (civil) ». Cela contribue également au domaine « Santé », plus précisément à l'indicateur « Accès rapide au service d'un fournisseur de soins primaires » ; et le domaine « Prospérité », plus précisément « Revenu des ménages ».

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant les appels. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Les demandeurs reçoivent des décisions en temps opportun

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Appels.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de décisions de révision rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu	2022-2023 : 49 % 2023-2024 : 73 % 2024-2025 : 98 %	≥95 %	mars 2027
Pourcentage de décisions d'appel rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu	2022-2023 : 40 % 2023-2024 : 35 % 2024-2025 : 26 %	≥85 %	mars 2027
Pourcentage de décisions de réexamen rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu ¹	2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable 2024-2025 : Non applicable	≥85 %	mars 2027

¹ Cet indicateur est nouveau pour l'exercice 2026-2027. Les résultats seront communiqués à l'avenir.

Tableau 2 : Les demandeurs bénéficient d'audiences et de décisions de grande qualité

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des demandeurs qui donnent un avis positif sur leur audience	2022-2023 : 97 % 2023-2024 : 97 % 2024-2025 : 96 %	≥95 %	mars 2027
Pourcentage des décisions du Tribunal qui répondent aux normes de qualité	2022-2023 : 93 % 2023-2024 : 97 % 2024-2025 : 100 %	≥85 %	mars 2027
Pourcentage des décisions du Tribunal infirmées par la Cour fédérale	2022-2023 : 0,4 % 2023-2024 : 0,0 % 2024-2025 : 0,2 %	<2 %	mars 2027

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du TACRA figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement aux appels en 2026-2027.

Tout ce que le Tribunal fait dans le cadre de sa responsabilité essentielle vise à fournir aux vétérans et à leurs familles des audiences et des décisions de qualité en temps opportun. En 2026-2027, le Tribunal continuera à se concentrer sur cette priorité.

Résultat ministériel : Les demandeurs reçoivent des décisions en temps opportun

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Garantir l'accès à la justice est l'une des priorités clés du Tribunal. En 2026-2027, le Tribunal continuera d'améliorer le processus d'appel afin que les vétérans et leurs familles puissent accéder plus rapidement au processus d'appel en matière d'invalidité et, ultimement, aux prestations. L'accent sera mis sur l'efficacité, l'innovation et l'utilisation des données pour orienter les décisions. Cela signifie :
 - Utiliser les données et les analyses pour surveiller la charge de travail et appuyer une prise de décision éclairée et rapide.
 - Suivre le rendement par rapport aux objectifs et prendre des mesures correctives rapidement pour éviter les obstacles au service.
 - Examiner et améliorer les flux de travail pour éliminer les retards et assurer des réponses rapides et efficaces aux divers besoins des clients.
 - Utiliser des applications responsables de l'IA pour aider les membres à accéder plus efficacement aux renseignements pertinents.
- Le Tribunal continue de gérer un volume élevé de dossiers. Pour répondre à cette demande, le TACRA a obtenu un financement permanent et temporaire dans le cadre du budget de 2023. En janvier 2025, onze membres temporaires se sont joints au Tribunal, ce

qui a considérablement augmenté sa capacité à tenir des audiences. Avec ces membres en place tout au long de l'exercice 2026-2027, le TACRA est bien placé pour gérer un nombre important d'audiences.

- Le Tribunal s'est engagé à moderniser ses opérations. En 2026-2027, le Tribunal fera ce qui suit :
 - Cherchera à créer un centre de ressources numériques afin de garantir que tous les membres aient accès aux renseignements pertinents dans un emplacement centralisé, ce qui réduira le temps de recherche et augmentera la productivité.
 - Utiliser les données pour prévoir les tendances et allouer les ressources là où elles sont le plus nécessaires.
 - Continuer d'innover en explorant et en adoptant des outils qui accélèrent la préparation des dossiers des vétérans.
 - Intégrer davantage les outils numériques afin de réduire la dépendance au papier.
 - Étudier l'automatisation s'il y a lieu, afin d'accélérer la préparation des audiences.
- Améliorer notre site Web afin de garantir que les renseignements sont accessibles, claire et à jour. En 2026-2027, l'équipe de l'Innovation du Tribunal continuera d'étudier comment l'IA pourrait contribuer à améliorer les processus, à réduire le temps consacré à la collecte de renseignements et à créer davantage de capacités humaines pour examiner le contenu des décisions.

Résultat ministériel : Les demandeurs bénéficient d'audiences et de décisions de grande qualité

Les résultats que nous prévoyons atteindre

- Il est essentiel de rendre des décisions équitables et cohérentes pour garantir un véritable accès à la justice. Pour y parvenir, les membres du Tribunal doivent bénéficier d'une formation pertinente et dispensée en temps opportun. En 2026-2027, le Tribunal continuera à offrir des formations visant à renforcer les connaissances de base et les compétences essentielles en matière d'arbitrage, couvrant des sujets tels que la gestion des audiences, le droit administratif, les mises à jour législatives et l'incidence des décisions judiciaires sur le processus décisionnel du TACRA. De plus, dans le cadre de nos efforts pour améliorer l'expérience d'intégration, nous continuerons à développer et à améliorer notre formation en ligne propre à chaque rôle pour les membres du personnel opérationnel, afin de les soutenir dans leur travail et de renforcer leurs compétences, ce qui se traduira en fin de compte par un meilleur service aux vétérans.
- Bien que le Tribunal ait déjà adopté des solutions d'enregistrement numérique des audiences, nous continuerons à explorer l'automatisation de ces enregistrements.
- Continuer à normaliser les décisions et les documents de travail afin de respecter le style de rédaction canadien.
- Au cours de l'année à venir, le Tribunal continuera à renforcer ses activités de sensibilisation et d'engagement afin de s'assurer que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la GRC, ainsi que les organisations qui les soutiennent, restent informés du travail du TACRA et des services qui leur sont offerts. L'un des

principaux objectifs sera d'accroître la présence du Tribunal lors des événements organisés par les intervenants, notamment des salons professionnels, des conférences et des réunions. Ces activités offriront des occasions précieuses d'écouter la communauté que le Tribunal sert, tout en établissant des relations et en partageant des renseignements importants sur le processus d'appel.

- Le Tribunal s'attachera à accroître sa présence numérique. Par exemple, avec le lancement de son nouveau compte LinkedIn, nous fournirons des renseignements sur le programme d'appel, notamment sur ce à quoi il faut s'attendre lors du dépôt d'un appel, tout en mettant en valeur des informations importants sur le processus. Le renforcement de la visibilité sur les médias sociaux favorisera également une plus grande transparence et permettra aux intervenants de mieux comprendre le mandat du TACRA.
- De plus, le Tribunal maintiendra et renforcera sa présence dans les publications auxquelles les vétérans et leurs familles se réfèrent pour obtenir des renseignements fiables. En continuant à faire de la publicité dans ces médias spécialisés, le Tribunal pourra mieux atteindre les personnes qui pourraient avoir besoin d'accéder à des services, tout en s'assurant qu'elles disposent de renseignements clairs et accessibles sur les possibilités d'appel qui leur sont offerts. Ces initiatives aideront le Tribunal à approfondir son engagement auprès des communautés qu'il sert, à mieux faire connaître son rôle et à renforcer son engagement en faveur de l'ouverture, de l'accessibilité et de l'excellence des services.
- Une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée est essentielle au succès du Tribunal. Pour répondre aux besoins des vétérans et de leurs familles, le Tribunal améliorera l'accessibilité en veillant à ce que les audiences et les lettres de décision soient claires, disponibles dans les deux langues officielles et rédigées dans un langage simple. Pour atteindre cet objectif, le Tribunal continuera d'offrir des formations sur la rédaction en langage clair et la rédaction de décisions fondées sur les enjeux, afin d'améliorer la clarté et la lisibilité des décisions pour les vétérans; et d'aider les membres du personnel à acquérir et à maintenir des compétences dans la deuxième langue officielle.

Investissement dans nos employés

Le personnel et les membres du Tribunal jouent un rôle essentiel dans l'exécution de son mandat, et leur succès dépend d'une culture du milieu de travail positive. Le TACRA s'engage à favoriser un environnement de travail fondé sur le respect, la diversité et l'inclusion. Au cours de la période de référence, le Tribunal continuera de promouvoir un environnement de travail équitable, diversifié, inclusif, accessible et bilingue. En 2026-2027, le Tribunal fera ce qui suit :

- Renforcer l'engagement du personnel et des membres par des conversations et des réunions régulières axées sur les priorités de l'organisation et la culture milieu de travail.
- Soutenir la participation du personnel à des formations sur les préjugés inconscients, la discrimination et le harcèlement, la santé mentale, la diversité et l'inclusion, et la lutte contre le racisme, ainsi qu'à des événements et activités connexes.

- Poursuivre la mise en œuvre de son plan d’action 2024-2028 du TACRA en matière de diversité et d’inclusion, « L’unité dans la diversité ».
- Continuer à examiner les pratiques de dotation en personnel pour cerner et éliminer les obstacles systémiques et s’assurer que les processus supprimer les obstacles systémiques et s’assurer que les processus de recrutement et de dotation du Tribunal sont justes et équitables.
- Mettre en œuvre son [Plan d’action en matière d’accessibilité de 2025-2028](#), qui cerne les moyens de prévenir et d’éliminer les obstacles à l’accessibilité au sein du Tribunal.

Analyse comparative entre les sexes plus

Le Tribunal sert les vétérans ayant des identités et des expériences diverses, notamment le genre, la race, l’ethnicité, la religion, l’âge et la capacité. Nous appliquons l’approche de l’ACS Plus pour nous assurer que ces différences, et les obstacles qu’elles créent, sont pris en compte lors de l’élaboration ou de l’amélioration des programmes et des services. Le Tribunal reconnaît que la formation sur l’ACS Plus est essentielle à l’intégration réussie de l’ACS Plus dans l’ensemble de l’organisation. Tous les nouveaux employés et membres sont tenus de suivre la formation en ACS Plus dans le cadre de leur intégration. En 2026-2027, cette formation continuera de les aider à comprendre comment les inégalités peuvent toucher divers groupes.

Le Tribunal recueille et utilise actuellement plusieurs points de données pour l’ACS Plus, notamment le sexe biologique, l’âge, la langue officielle et la géographie. Nous reconnaissons la nécessité d’adopter le genre par défaut, avec un troisième indicateur de genre « autre », et d’élargir les pratiques traditionnelles pour inclure des points de données intersectionnels supplémentaires. À mesure que l’Ancien Combattant Canada (ACC) élargit sa collecte de données, nous utiliserons ces renseignements pour évaluer comment les facteurs intersectionnels influent l’accès des vétérans à notre programme d’appels et leur expérience de celui-ci. Cette analyse renforcée, associée à un suivi et à des rapports rigoureux, contribuera à garantir que le genre et la diversité sont pleinement pris en compte dans nos programmes, nos politiques et la prestation de nos services.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 3 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement aux appels

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	23 079 330 \$
Équivalents temps plein	200

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du TACRA se trouvent dans l’InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

Les appels sont appuyés par les programmes suivants :

- Révision et appel

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les appels se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Ajout d'un nouvel indicateur de résultats ministériel et d'une nouvelle cible : « Pourcentage des décisions de réexamen rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu. »

Services internes

Dans cette section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communication;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les plans élaborés par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

ACC fournit certains services internes au Tribunal en vertu d'un protocole d'entente (PE). Cette relation de service est en place depuis la création du TACRA en 1995. Elle offre au TACRA une excellente occasion de maximiser les ressources en tirant parti de l'investissement important qu'ACC a fait dans ces services tout en maintenant son indépendance décisionnelle.

Le Tribunal continuera à travailler dans le cadre du PE avec ACC pour les services internes.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 4 : Cette section présente les plans élaborés par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	0 ¹
Équivalents temps plein	0 ¹

¹Les services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un protocole d'entente avec ACC.

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du TACRA se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Planification des contrats attribués aux entreprises autochtones

Les ministères du gouvernement canadien sont tenus d'attribuer chaque année au moins 5 % de la valeur totale des contrats aux entreprises autochtones. Dans le cadre du protocole d'entente susmentionné, ACC soutient le TACRA dans la prestation de services d'approvisionnement, y compris l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Comme les années précédentes, le Tribunal travaillera avec le service d'approvisionnement d'ACC pour identifier des fournisseurs autochtones afin d'atteindre ou de dépasser la cible de 5 %. Nous prévoyons d'atteindre ou de dépasser la cible de 5 % au cours de cet exercice grâce à l'acquisition de matériel informatique, de mobilier de bureau, de formations linguistiques et de services d'interprétation.

Tableau 5 : Pourcentage des contrats prévus et attribués à des entreprises autochtones

Le tableau 5 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total des contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2024-2025	Résultats prévus pour 2025-2026	Résultats projetés pour 2026-2027
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	36,94 %	8,33 %	8,13 %

Considérations à l'échelle du ministère

- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Principaux risques](#)

Priorités gouvernementales connexes

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies

Le Tribunal s'engage à soutenir les efforts du Canada pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 des Nations Unies. Dans le cadre de ses responsabilités essentielles, le Tribunal met à disposition un processus d'appel indépendant à l'intention des vétérans qui ne sont pas satisfaits des décisions en matière de prestations d'invalidité prises par ACC. La responsabilité essentielle contribue à ces objectifs de développement durable précis.

ODD 3 : Santé mentale et bien-être

Les vétérans qui reçoivent une décision favorable du Tribunal ont accès aux prestations d'invalidité et aux services offerts par Anciens Combattants Canada. Ces avantages et services aident les vétérans à améliorer leur santé physique et mentale et leur bien-être.

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

L'objectif premier du Tribunal est de s'assurer que les vétérans bénéficient des avantages auxquels ils ont droit. Le Tribunal s'efforce continuellement d'aider les vétérans et leurs familles à avoir accès au processus d'appel pour les personnes en situation de handicap et, en fin de compte, à obtenir leurs prestations plus rapidement. Cela contribue à l'accès à la justice pour tous.

Plus de renseignements sur l'apport du Tribunal au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Principaux risques

- Le Tribunal s'engage à respecter ses normes de service et à réduire l'arriéré des cas, grâce à des fonds du budget de 2023. Toutefois, il existe toujours un risque qu'il ne soit pas en mesure de répondre à la demande d'audiences et de décisions en temps opportun. Pour réduire ce risque, le Tribunal revoit régulièrement les calendriers des audiences, ajoute des ressources si nécessaire et simplifie les processus afin de rendre des décisions aux vétérans et à leurs familles le plus rapidement possible.
- Le Tribunal opère dans un environnement complexe et en constante évolution, ce qui crée le risque qu'il ne dispose pas toujours des ressources ou de l'expertise nécessaires pour répondre aux besoins futurs. Pour y remédier, le Tribunal a mis en place un plan stratégique de ressources humaines afin de constituer une main-d'œuvre compétente et flexible. Ses principales priorités consistent à cerner les lacunes en matière de compétences, à recruter

en fonction de l'évolution des besoins, à promouvoir la diversité et l'inclusion, à soutenir la formation et le perfectionnement et à renforcer l'engagement et le bien-être des employés.

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du TACRA au cours des trois prochains exercices et compare les dépenses prévues de l'exercice 2026–2027 avec les dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Dans cette section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État des résultats condensé prospectif](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2023–2024 à 2028–2029.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 6 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 6 indique la somme d'argent dépensée par le TACRA au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants de l'exercice 2025-2026 sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses réelles de 2024-2025	Dépenses prévues pour 2025-2026
Appels	18 124 186	21 260 607	21 994 588
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	18 124 186	21 260 607	21 994 588

¹Les services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un protocole d'entente avec ACC.

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Les dépenses prévues relatives aux appels ont connu une légère hausse en raison du financement reçu dans le cadre du budget 2023 afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 7 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 présente les dépenses prévues par le TACRA au cours des trois prochains exercices par responsabilité essentielle et les dépenses sur les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028	Dépenses prévues pour 2028-2029
Appels	23 079 330	21 214 141	15 962 206
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	23 079 330	21 214 141	15 962 206

¹Les services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un protocole d'entente avec ACC.

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

La diminution prévue des dépenses au cours des trois prochaines années reflète la conclusion progressive du financement temporaire accordé dans le cadre du Budget 2023.

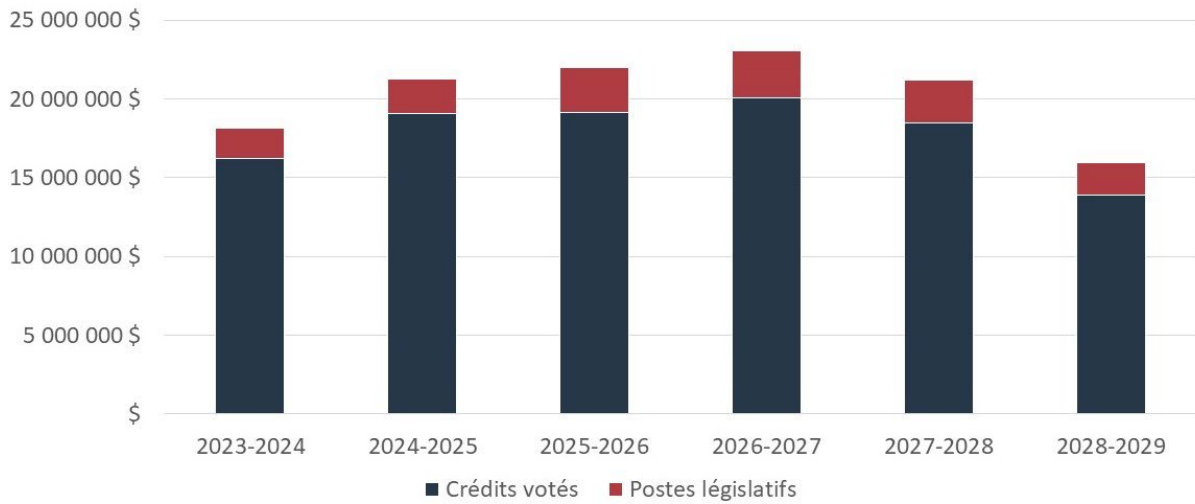
Des renseignements financiers plus détaillés sur les dépenses prévues sont disponibles dans la section [Finances de Infobase du GC](#).

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2023–2024 à 2028–2029.



Description textuelle du graphique 1

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2023-2024	18 124 187	16 202 110	1 922 077
2024-2025	21 260 607	19 041 506	2 219 101
2025-2026	21 994 588	19 161 924	2 832 664
2026-2027	23 079 330	20 066 969	3 012 361
2027-2028	21 214 141	18 464 770	2 749 371
2028-2029	15 962 206	13 910 462	2 051 744

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Au cours de la prochaine année (2027-2028), les dépenses prévues du Tribunal diminueront à mesure que le financement temporaire accordé dans le budget de 2023 prendra fin.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les crédits ministériels du TACRA, consultez le [Budget principal des dépenses de 2026-2027](#).

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de TACRA de 2025-2026 à 2026-2027.

Tableau 8 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice terminé le 31 mars 2027 (en dollars)

Le tableau 8 résume les dépenses et les revenus qui correspondent au coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2025-2026 à 2026-

2027. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2025-2026	Résultats projetés pour 2026-2027	Différence (prévus moins projetés)
Total des dépenses	23 959 158	25 055 975	1 096 817
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	23 959 158	25 055 975	1 096 817

Analyse des résultats prévus et projetés

Les dépenses prévues du Tribunal devraient augmenter en 2026-2027 en raison de la hausse des coûts liés à la prestation des services.

[Un état des résultats prospectif et des notes connexes pour 2026-2027](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web du TACRA.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour les exercices de 2023–2024 à 2028–2029.

Tableau 9 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 9 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du TACRA pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice 2025-2026 sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025
Appels	140,4	169,3	169,3
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	140,4	169,3	169,3

¹ Les services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des ressources humaines pour les trois derniers exercices

Les ressources humaines traitant les appels ont augmenté en 2023-2024 et en 2025-2026 en raison du financement reçu afin de répondre à la demande croissante de services de révision et d'appel.

Tableau 10 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 10 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes de TACRA prévus au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2028-2029
Appels	200	188	138
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	200	188	138

¹ Les services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

La diminution prévue des ressources humaines au cours des trois prochaines années reflète la fin progressive du financement temporaire prévu dans le budget 2023.

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du TACRA ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Jill McKnight, C.P., députée

Administrateur général : Christopher J. McNeil

Portefeuille ministériel : Anciens Combattants Canada

Instrument(s) habilitant(s) : [Loi sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)](#); [Règlement sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)](#)

Année de constitution ou de création : 1995

Autre : Les demandes de révision et d'appel peuvent être présentées au Tribunal en vertu des lois suivantes :

- [Loi sur les pensions](#);
- [Loi sur le bien-être des vétérans](#);
- [Loi sur les allocations aux anciens combattants](#);
- [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#); et
- [Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada](#).

Le Tribunal statue également sur les demandes d'indemnisation pour raisons humanitaires présentées en vertu de l'article 34 de la [Loi sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)](#).

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

C.P. 9900

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8V7

Canada

Téléphone :

Numéro sans frais au Canada et aux États-Unis

- 1-800-450-8006 (service en anglais) ou
- 1-877-368-0859 (service en français)

Partout ailleurs, appelez à frais virés au

- 0-902-566-8751 (service en anglais) ou
- 0-902-566-8835 (service en français)

Téléimprimeur (ATS) : 1-833-998-2060

Numéro de télécopieur : 1-855-850-4644

Adresse courriel : info@vrab-tacra.gc.ca

Site Web : <https://www.vrab-tacra.gc.ca/fr>

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (Gender-based Analysis Plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont les dépenses et les recettes liées aux créances et aux obligations financières du gouvernement à l'égard de parties extérieures. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des recettes liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et passif. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada ([Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#)).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre

le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2026–2027, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le [discours du Trône de 2025](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.